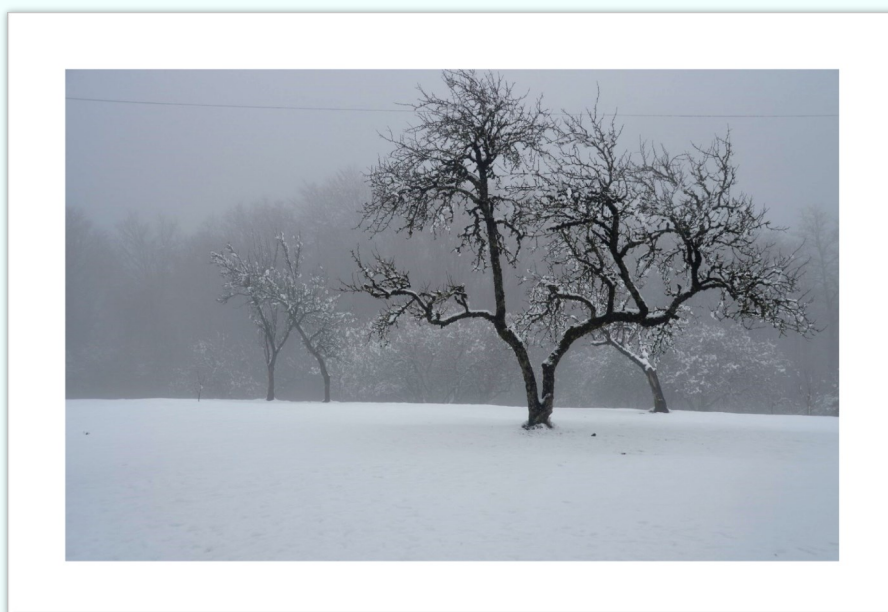


Bulletin municipal de LEYME



bien viure al país

Janvier 2024

67 rue Principale - 46120 LEYME

Horaires d'ouverture de la mairie:

Du lundi au vendredi de :
9h30 à 12h & 13h30 à 16h30

Tél : 05 65 40 36 60 / Fax : 05 65 38 98 50

Mail : mairie@leyme.fr

Contact avec les élus : sur rendez-vous

Imprimé par nos soins

Le Mot du Maire

Leymoises, leymoïis,

Cela fait trois ans que j'ai été élu maire.

J'ai pu me rendre compte pourquoi les projets mettaient autant de temps à voir le jour, par exemple la future station d'épuration où fin 2021 la DDT (Direction Départementale des Territoires) est venue nous expliquer qu'il fallait trouver une solution au plus vite pour en faire une neuve. Il a fallu tout 2022 pour réaliser les études de conception. En 2023 le fameux dossier « Loi sur l'eau ». L'année 2024 devrait, je l'espère, être l'année de la réalisation. Avec mon équipe municipale mais aussi les agents de la commune et je les remercie tous pour leur implication. Des actions ont vu le jour telles que la réfection de la cour de l'école, une offre d'animation culturelle...

Je n'aurais jamais pu imaginer que le côté humain pouvait être aussi fort, beau et parfois très émouvant malgré une société de plus en plus individualiste.

L'année 2023 s'achève avec des conflits à l'étranger et de la violence gratuite en France. Nous ne pouvons que condamner ces actes. Dans notre village, nous n'en sommes pas dans le chaos comme c'est arrivé dans certaines villes. Il fait bon vivre dans notre village. Parfois, des différends, des désaccords... voient le jour. Malheureusement, ils naissent souvent d'un manque de dialogue calme et courtois entre personnes. Il me semble qu'il est important de ne pas avoir peur d'aller trouver son voisin et de chercher ensemble une solution au conflit qui peut naître. Il m'arrive souvent d'être interpellé par une ou les deux parties et malheureusement je n'ai pas de solutions à tout. Il est possible de faire appel à des conciliateurs de justice qui sont là pour permettre de réouvrir un débat et de trouver une ou des solutions pour apaiser la situation.

Nous avons eu une année dynamique à Leyme grâce aux bénévoles des différentes associations, aux artisans et commerçants, aux agents de la commune et au conseil municipal pour ce bien-vivre à Leyme.

Que ces fêtes de fin d'année soient pour vous synonymes de paix, de tranquillité, de bienveillance et de retrouvailles avec votre famille et tous ceux que vous appréciez.

Marc TILLET

La cérémonie des Vœux à la population au cours de laquelle sera présenté le bilan de l'activité municipale 2023 se déroulera

Samedi 13 janvier 2024

à 11 heures, à l'Espace Pierre THAMIÉ

Zone humide, un futur lieu de promenade

Ce projet de restauration concerne la mise en valeur de la zone de 13000m² située à proximité du centre du bourg et à coté de la salle des fêtes. C'est une action novatrice mêlant les objectifs de préservation des milieux aquatiques et humides (faune et flore), d'atténuation des effets du changement climatique sur le niveau d'eau de nos ruisseaux et de sensibilisation aux promeneurs à ces problématiques.



C'est un projet multi-partenarial entre la commune de Leyme et le SMDMCA (Syndicat Mixte Dordogne et Moyenne Cère Aval) pour la gestion et la restauration des fonctions hydrauliques et écologiques de cette zone, en collaboration avec le CATZH (cellule assistance technique aux zones humides) animé par l'ADASEA (Association Développement et d'Aménagements et de Service en Environnement et en Agriculture)

Une fois les travaux de restauration achevés, la volonté de la municipalité est de mettre en valeur cette réalisation et d'offrir aux habitants de la commune un lieu de promenade agréable, ludique et pédagogique.

La valorisation de ce site se fera par un aménagement de sentiers de promenade qui pourront être surélevés à certains endroits et piquetés de panneaux pédagogiques.

Le coût de ces travaux à hauteur de 14500€ sera pris en charge par la SMDMCA qui sera responsable de la réalisation et de l'aménagement de ce site.

Balade au coucher du soleil

Chaque jeudi soir de l'été, de nombreuses balades au coucher du soleil vous sont proposées par les villages environnants tels que Thémines, Sainte-Colombe, Issendolus, Albiac, Anglars, Molières, Saint-Maurice. Leyme a proposé la sienne le jeudi 20 juillet. La commune a la chance d'être propriétaire d'une partie non négligeable de l'espace forestier local (40 hectares environ) dont une hêtraie inscrite à l'inventaire des sites naturels à protéger dont l'existence très ancienne est étroitement liée à l'histoire de l'abbaye cistercienne.

C'est dans ce cadre que les 120 participants ont parcouru à leur rythme le circuit d'environ 6 km. Cette soirée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse autour d'une collation bien méritée et du verre de l'amitié.



la Vie de la Commune

Restauration du patrimoine Leymois : la bascule publique

Un peu d'histoire

L'histoire est liée à la levée de l'impôt « l'octroi » qui consistait à taxer les divers produits qui entraient dans le village en fonction de leur poids. Il fallait donc peser animaux, vin, bois, céréales...

Entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, une bascule publique ou poids public a été construite dans quasiment chaque village. Elle était constituée d'une plateforme de pesage et dessous, dans une fosse, d'un système complexe de leviers permettant de peser le chargement avec une très grande précision.



Avec la suppression de l'octroi en 1943, elles ont perdu de leur importance.

Aujourd'hui, cette balance, créée en 1929, existe à l'entrée du village, à côté de l'église. Elle fait partie de notre patrimoine vernaculaire. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de la rénover.

Le local qui abrite la bascule romaine et le pont de pesée seront recouverts d'une toiture en ardoise soutenue par une ossature bois. Le châssis bois actuel sera remplacé par une baie vitrée laissant visible l'appareillage de pesée.

Adressage

La Mairie invite les personnes qui n'auraient pas encore modifié leur adresse, à la suite de la procédure d'adressage sur la commune effectuée en 2019, à le faire rapidement et à bien identifier votre boîte à lettres.

En effet, nous constatons, avec les services de La Poste, qu'un **courrier ou un colis par jour n'est pas distribué** sur la commune, faute de renseignements suffisants.

Voici une liste non exhaustive des adresses à modifier selon votre cas : CPAM ou MSA, MUTUELLES, MEDECINS ET PROFESSIONNELS DE SANTE, CAF, EMPLOYEURS, POLE EMPLOI, CAISSE NATIONALE DES CHEQUES EMPLOIS SERVICES, ECOLES, CRECHES, GARDERIES, ALSH... ASSURANCES DIVERSES (véhicules, habitations...), SERVICES DES IMPOTS ET DU CADASTRE, CAISSES DE RETRAITES, BANQUES ET ORGANISMES DE CREDITS, LA POSTE, FOURNISSEURS D'ENERGIES : EDF, ENGIE, DIRECT ENERGIE..., FOURNISSEURS DE TELEPHONIE ET D'ACCES A INTERNET, CARTES DE FIDELITE, ABONNEMENTS, JOURNAUX, ADHESIONS A VOS CLUBS, ASSOCIATIONS, SYNDICATS... CONTRATS D'ENTRETIEN DIVERS, ENTREPRISES ET FOURNISSEURS, ADMR ou LOT AIDE A DOMICILE

IMPORTANT

Rénovation et valorisation du patrimoine culturel de l'église Saint-Eutrope

Propriétaire de l'édifice et des objets qu'il renferme, la municipalité a souhaité en 2020 poursuivre le travail de préservation de cette église.

Construite entre 1855 et 1858, l'église a la particularité de conserver un mobilier remarquable des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, provenant de l'église de l'ancienne abbaye cistercienne de la Grâce-Dieu, établissement transformé en Hôpital Psychiatrique depuis les années 1830 et connu aujourd'hui sous le nom d'Institut Camille Miret.

Le projet de restauration comporte quatre étapes :



⇒ 1^{ère} étape : réalisation d'une étude en vue de connaître l'état de conservation de cet ensemble mobilier afin de prioriser les actions de préservation/rénovation.

⇒ 2^{ème} étape : reconstruction du tambour (sas d'entrée). Le tambour actuel, réalisé depuis de nombreuses années, est extrêmement vétuste et en totale dysharmonie avec le contenu de l'église.

⇒ 3^{ème} étape : restauration des retables, boiseries, stalles et mobilier.

⇒ 4^{ème} étape : restauration des sept tableaux.

Le mobilier est dans sa quasi-totalité protégé au titre des Monuments Historiques : le retable majeur ainsi que l'ensemble des boiseries de l'ancienne abbaye (stalles, lambris, retables, etc....) sont classés depuis 1908 ainsi que le lutrin et les armoiries ; le prie-Dieu et sept tableaux ont été quant à eux inscrits entre 1976 et 1980. A ce titre, les travaux sont subventionnés jusqu'à 75 % par l'État, la Région et le Département.

La 1^{ère} étape est terminée depuis fin 2021. La 2^{ème} étape doit être finalisée fin 2023. La 3^{ème} est en cours d'analyse pour des travaux qui devraient être réalisés courant 2024. La 4^{ème} est programmée pour 2025.

Ensuite une réflexion sur la valorisation de cet exceptionnel patrimoine rénové devra être engagée.

Taxe foncière

La taxe foncière est un impôt local dû par les propriétaires d'un bien mobilier, bâti ou non bâti, auquel s'ajoutent les frais de ramassage des ordures ménagères.

Elle est calculée en multipliant la base imposable du bien par le taux d'imposition applicable chaque année.

En 2023, la hausse de ce taux est due à la révision des valeurs locatives indexées sur l'inflation.

Suite à la décision du gouvernement d'augmenter la base de référence, cette taxe a progressé de 7,1 %.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon.

Au niveau communal, malgré l'augmentation conséquente des coûts des matériaux et de l'énergie, la Municipalité a fait le choix de ne pas augmenter son taux d'imposition, stable depuis 2021.

À savoir que pour les communes, suite à la suppression de la taxe d'habitation, la taxe foncière est l'un des seuls leviers fiscaux leur permettant de collecter des recettes.

Bilan Mi-Mandat 2020-2023

Trois années se sont écoulées depuis l'élection municipale, trois années d'actions entièrement consacrées au service des Leymois pour un « Bien Vivre ensemble ».

Durant cette période perturbée en début par la pandémie, solidarité, sécurité, citoyenneté, transition écologique, maintien des commerces et services publics ont guidé nos actions que l'on peut décliner en 3 thèmes :

Prendre soin de la Nature

- Aménagement en cours de la zone humide des « Bouscailloux »
- Renouvellement de nombreux arbres dans l'Espace Public et partenariat avec l'Élan Marivalois dans le cadre du projet « 1 But, 1 Arbre » qui a permis la plantation de 23 arbres supplémentaires.
- Forte incitation au tri sélectif et compostage par diffusion de plaquettes d'information en association avec le Grand Figeac. et le SYDED (Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés).

Prendre soin de l'Humain

- Réaffectation en cours de l'espace de travail de la Maison Médicale afin d'accueillir un interne en Médecine sous la responsabilité du Dr BOREL.
- Mise en place d'un Espace Numérique de Travail (ENT) afin de faciliter la communication entre élèves, enseignants, familles et Mairie.
- Achat de tablettes numériques pour les élèves (subvention : 56,02%)
- Renouvellement des jeux dans l'espace scolaire et aires de jeux publiques.
- Réfection et sécurisation de la cour de l'école Primaire (55,59% subventions)
- Mise en place du repas à la cantine à 1€ grâce à l'aide financière de l'État accordée aux communes rurales qui instaurent une tarification progressive au regard du quotient familial.
- Actions menées en collaboration avec la Médiathèque à destination des enfants et des adultes sur les plans culturel, exposition, musique, découverte.
- Soutien aux Associations (subventions, appui technique) afin de développer le lien social.
- Allocation d'une enveloppe financière spécifique afin de promouvoir la Culture.
- Collaboration étroite avec l'ASL (Association Ségala-Limargue) pour maintenir et développer des actions permettant d'améliorer le cadre de vie et les services publics de proximité (Agence Postale, Maison France Service).
- Déploiement et actualisation des supports de communication à destination de la population (Bulletin Municipal, Panneau Pocket, Site internet) avec une mise à jour des informations pratiques, sociales et culturelles mais également valorisation de la vie de nos entreprises et associations locales et promotion de notre Cadre de Vie.
- Rencontre et discussion avec les habitants pour écouter les problématiques, expliquer les règles incontournables du « bien vivre ensemble » et trouver des solutions à l'amiable.



Prendre soin de son Village

- Collaboration avec le Foyer Occupationnel pour le fleurissement du village et les décorations de Noël.
- Création d'un parking route de Molières afin de sécuriser la circulation dans ce secteur (40,23% subventions)
- Entretien des logements communaux.
- Rénovation et restauration de l'église (en cours) (Étude pour connaître actions et coûts de rénovation de l'église: 70% subvention)

la Vie de la Commune

- Contrôle et diagnostic sur les principales entrées du bourg suivi de marquage et sécurisation de certains passages piétons (en cours).
- Diagnostic des réseaux en vu du projet « Cœur de Village »
- Au niveau de l'eau : remplacement du réseau fonte, de vannes, de cuves de traitement de chlore dans les châteaux d'eau et nettoyage de ces derniers ; réfection des captages (subvention : 46,90%), clôture des périmètres; nettoyage du réseau d'assainissement.
- Remplacement de l'éclairage ancien par du LED (en cours)
- Remplacement des armoires de comptage et d'appareillages vétustes sur l'éclairage public.
- Extinction de l'éclairage public la nuit.
- Étude en cours sur un programme d'économie d'énergie (étude sur la pose de panneaux photovoltaïques, d'isolation des bâtiments publics).
- Au niveau du cimetière : réfection du portail d'entrée, reprise des concessions abandonnées et construction d'un ossuaire (en cours).
- Station d'épuration: le lieu d'implantation et le calibrage sont arrêtés.

Ce dossier est soumis à la Loi sur l'eau ; depuis avril 2023 l'étude est en cours et fait l'objet de nombreux va et vient entre le Bureau d'Études et la DDT (Direction Départementale des Territoires). Réponse possible courant Décembre 2023. Si réponse favorable, lancement de l'appel d'offre début 2024 et début des travaux en suivant.



- Afin d'améliorer l'attractivité de notre village :
 - ⇒ vente du village de vacances qui permet aujourd'hui le développement du tourisme et du lien social par son activité Bar, Restaurant ;
 - ⇒ création d'une affiche promotionnelle de Leyme,
 - ⇒ collaboration à l'ouverture et balisage du Chemin des Hospitaliers (Conques – Leyme - Rocamadour),
 - ⇒ valorisation des équipements de loisirs (installation de sanitaires extérieurs, tables, jeux, portail du stade, remplacés).
- Malgré l'engagement fort de la Municipalité pour le maintien des commerces sur Leyme, les recherches de solutions n'ont pu aboutir et certains commerces ont fermé. Une épicerie et restauration éthiques, « L'Îlot des Saveurs » a ouvert en 2023.

Depuis 2020 : Maisons neuves : 12

Changement de propriétaires : 46

Perspectives 2024-2026

Nous allons mettre à profit les années du mandat qui restent pour tenter de finaliser les projets en cours et faire évoluer :

- ◇ Le projet Cœur de Village soumis au Grand Figeac, en 2021
- ◇ Le projet de Micro-crèche déposé auprès du Grand Figeac en 2021
- ◇ Une demande de candidature à « Village à venir », proposé par le Département, ainsi qu'une demande de candidature à « Village d'Avenir » proposée par l'État, déposées en 2023. Dans les 2 cas, les communes retenues bénéficieront d'un soutien technique (ingénierie) dans la conduite du projet visant à revitaliser le village.
- ◇ Préserver, maintenir, développer notre village sera notre axe prioritaire.

ECOLE ET ENT

« De la maternelle au lycée, les Espaces Numériques de Travail (ENT) sont utilisés au quotidien dans les classes et participent à la mise en place de situations d'apprentissages favorisant l'autonomie et le travail collaboratif des élèves. Les ENT facilitent aussi la continuité pédagogique entre l'école et la maison, le travail autour de projets pluridisciplinaires et enrichissent les liens avec les familles ». EDUSCOL



L'école de Leyme utilise cet espace depuis la rentrée de septembre 2023 et la commune y possède un espace municipal pour communiquer directement avec les parents, via LE COIN DES PARENTS ou LA MEDIATHEQUE.

Cet outil de communication permet de publier par exemple les menus de la cantine, des informations diverses ou bien des contenus plus urgents comme, par exemple, une fermeture de dernière minute du restaurant scolaire.

En cours d'évolution, l'application, disponible sur smartphone, devrait proposer prochainement une notification sonore, afin d'alerter les parents sur l'arrivée d'un nouveau message sur le coin des parents ou la médiathèque.

8 Projets pédagogiques de l'année scolaire 2023/2024

Petite Section à CP

- « Cinépitchoun » - Film « Neige et les arbres magiques » le 14 décembre
- « Artistes en résidence » avec la compagnie « Pauses musicales » avec le spectacle « Café de fleur » le 21 novembre
- « Couleurs à travers les saisons »

GS - CP

- ⇒ « Gourmandises et équilibre alimentaire » avec une sortie au Musée du chocolat
- ⇒ « Autour des Jeux Olympiques »

CE1-CE2

- ◆ « Ciné Lot » propose un film par trimestre
- ◆ « Autour de l'éducation à la Santé » Travail sur l'équilibre alimentaire, l'hygiène corporelle, le sommeil et les activités physiques
- ◆ « Protection de l'environnement »

CM1-CM2

- * Partenariat Rugby avec Martin Pauly, chargé du développement rugby au Stade Marivalois
- * « Savoir nager » à la piscine de Capdenac
- * « Génération 2024 » : autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris

Tous les élèves

- ◇ Accès à la Bibliothèque
- ◇ Sensibilisation à la langue occitane
- ◇ Projet « Fruits et légumes » avec l'Institut Camille Miret
- ◇ Projet « Les Incorruptibles » : lecture de 5 à 6 livres. Au printemps, les élèves devront voter pour l'un de ces livres.



au « Café de Fleur »

« Leyme en lumière - L'allumette des coeurs grisés »

À l'occasion des journées du patrimoine du dimanche 17 septembre, à l'initiative de l'Institut Camille Miret, du Grand-Figeac et de la commune de Leyme, le public présent à Leyme a pu prendre part à un grand jeu de piste scénarisé, se déroulant au coeur même du village. Cet "escape game patrimonial", conçu par Roméo Boccara sur la base d'ateliers avec les enfants du village de Leyme, se présente sous la forme d'un "livre-jeu" illustré par Mathilde Joly. L'aventure, intitulée « Leyme en lumière - L'allumette des coeurs grisés », projette les participants à l'époque des origines de Leyme, entre histoire et légende. Livre-jeu à la main, ces derniers ont pu observer, déduire, rêver, bref s'amuser en famille tout en se promenant, sur un temps de jeu d'environ une heure et demie.

S'il est possible d'y jouer avec le livre-jeu uniquement, le jeu de piste comprenait lors de cette journée une composante théâtrale : à chaque point de rendez-vous, une saynète était jouée par une petite troupe d'"anim'acteurs" pour donner vie à l'histoire. La troupe – composée de professionnels, de jeunes de 7 à 17 ans et de personnes en situation de handicap – était dirigée par Roméo Boccara (l'auteur du jeu) et son frère. Ces deux intermittents du spectacle, spécialisés dans les interventions pédagogiques et sociales, proposent une approche au croisement du théâtre d'improvisation et du théâtre de rue.



Le livret de jeu est toujours disponible à la Médiathèque de Leyme et chacun pour effectuer le jeu de piste à tout moment de l'année (d'autres infos en page 11).

9

La Sénégaline : du Ségala au Sénégal, un festival haut en couleurs !

La première édition de ce rendez-vous culturel et festif a eu lieu à LEYME le 23 septembre 2023 de 10h à 2h du matin, à l'espace Pierre Thamié, grâce au soutien de la municipalité.

Contraction des mots Ségala et Sénégal, « La Sénégaline » est une rencontre entre l'Afrique et le Ségala pour fêter le mélange de nos cultures.

Cette journée riche en ateliers, stands de restauration, concerts, a permis de découvrir les cultures africaines et locales sous toutes leurs formes dans le cadre d'espaces de médiations culturelles s'adressant à tous les publics.



Le premier atelier du matin, « La Cuisine Chantée

» a été un moment de partage de connaissances, aussi bien culinaires que musicales. « Les Contes sous le Baobab » ont proposé une joute oratoire entre un conteur du Ségala et un conteur africain. Les stages de danse et de percussion ont invité le public à s'initier à une « Flash-Mob Djembadon » dans la pure tradition de la « Danse des Feuilles » de Casamance. L'apé-

ritif musical a ouvert la soirée faite de concerts traditionnels, d'électro et de surprises, avec les percussionnistes de Casamance et les DJ ZAFSA SOUND.

“Un pas de côté” rafraîchit le classique

Les artistes du trio “Un pas de côté” ont dû faire quelques pas de côté pour aller jouer non loin de là, dans l’église Saint Eutrope de Leyme où ils ont pu bénéficier d’une belle acoustique.

Les trois artistes étaient particulièrement inspirés pour leur première représentation dans le Lot. Thomas Chedal a débuté le concert en interprétant du Bach à l’accordéon. Cela peut surprendre mais c’est magnifique, d’autant que cet instrument permet de tirer des notes en longueur ce qui n’est pas possible avec un piano par exemple. Il a été rejoint par Nathanaël Malnoury à la contrebasse et Fanny Stefanelli au violon et ensemble ils ont joué un patchwork de répertoires allant de Bach à Satie, de Gounod à Astor Piazzolla, du Brésil à Galliano...

Les 3 virtuoses ont su garder l’âme de ces morceaux classiques revisités avec brio, pour le plus grand plaisir d’une assistance comblée. D’ailleurs c’est grâce aux applaudissements nourris qui ont conclu leur prestation qu’ils ont gratifié le public de quelques morceaux supplémentaires. On en veut encore !



10



« Poètes, vos papiers ! »

Pour les plus de 300 personnes qui ont assisté samedi et dimanche aux représentations du quatuor d’artistes, la poésie est toujours vivante et les poètes aussi. Apollinaire, Verlaine, Rimbaud, Aragon et Baudelaire étaient présents, sans oublier Ferré bien sûr dont l’âme et l’esprit ont plané sur chaque instant de ce superbe spectacle. Les arrangements de Jean-Marc Padovani, accompagnés d’Alain Bruel à l’accordéon et Julien Duthu à la contrebasse, enveloppent la musique tout en mettant en valeur la nature et le message de chaque œuvre. L’interprétation exigeante d’Éric Perez donne du volume et de la consistance aux poèmes sélectionnés où la mélodie principale réside dans les textes eux-mêmes. Magnifiques interprétations de «L’affiche rouge», «Que sont mes amis devenus ?» ou «Est-ce ainsi que les hommes vivent» sans oublier l’interprétation magistrale du texte qui a donné son titre à ce spectacle «Poète, vos papiers !»

Beau succès de la 1^{ère} Expo Photo

Du vendredi 24 après-midi au dimanche 26 novembre au soir, ce sont près de 250 personnes qui sont venues visiter l’expo photo de Leyme à l’espace Pierre Thamié. Chacun a pris le temps en parcourant les allées de découvrir les 152 photos. Les artistes présents étaient disponibles pour répondre aux questions et raconter histoires et anecdotes en lien avec les images dans des moments d’échanges fort appréciés.

Lors du vernissage vendredi soir qui a réuni près de 80 personnes, le Maire a salué les 6 artistes présents ainsi que les membres du Conseil Municipal qui ont grandement contribué à l’organisation et à la réussite de ce beau projet.



la Vie de la médiathèque intercommunale

Cette année...

Mettre le patrimoine de Leyme en lumière: une exploration joueuse et joyeuse

Un projet de création d'un jeu de piste a vu le jour cette année, porté par les services du patrimoine et de la lecture publique du Grand-Figeac, soutenu par l'Institut Camille Miret et la commune de Leyme.

De mars 2022 à juin 2023, 5 ateliers ont été organisés pour découvrir le patrimoine de Leyme puis développer l'univers visuel, fictionnel et ludique du livret-jeu. A chaque rendez-vous, les mêmes jeunes de 7 à 10 ans se sont retrouvés pour étoffer leurs idées, rejoints par d'autres enfants tentés par l'aventure.

La médiathèque, où s'est déroulé chaque atelier, est pensée comme un lieu qui stimule l'imaginaire et invite à la rencontre avec l'autre. Nourris par la diversité des illustrations et des personnages qui peuplent les livres, et accompagnés par l'auteur et comédien Roméo Boccara, les enfants ont pu créer ensemble des ponts entre réalité historique et fiction inspirée.

Le résultat: l'organisation d'une belle fête lors des journées du patrimoine (voir page 9), et un magnifique livret pour jouer en famille, illustré par Mathilde Joly, disponible gratuitement à l'accueil de la médiathèque !

Des ateliers de création artistique pour développer sa sensibilité



Audrey Cogny partage son expérience en douceur

Dans le prolongement de l'exposition de l'illustratrice moliéroise Audrey Cogny, deux ateliers ont été organisés à la médiathèque: à travers l'univers fantastique de l'artiste, les enfants (et les adultes !) ont été invités à aller à la rencontre de leurs intuitions artistiques. Profondeur des couleurs, effets d'ombres et de lumières, chaque nuance explorée a donné lieu à de belles expériences sensibles.

A l'approche de la fin d'année, c'est l'art du pliage japonais qui a occupé nos petites mains: un moment autour de l'origami a permis à grands et petits de préparer leurs décorations de fêtes. Nourris par des lectures et des contes de Noël, chacun.e a pu s'exercer à créer couronne, Père Noël et étoiles féériques en papier.

Un spectacle en musique pour s'évader ensemble

Comme chaque année, les médiathèques du Grand-Figeac ont présenté leur "spectacle réseau": gratuit et ouvert à toutes les familles, celui-ci propose à une compagnie artistique de présenter sa création dans toutes les médiathèques du territoire. Chaque fois, les artistes résident à Leyme pour parachever leur spectacle et rencontrer les enfants de l'école.

Cette année, c'est la compagnie Pauses Musicales qui a régalié les petits et les grands avec son "Café de fleur", un voyage rythmé et poétique qui fait du bien au cœur et aux oreilles..

Salle comble et enfants comblés !



Le visuel final du jeu de piste



Un spectacle visuel et musical dès un an.

la Vie de la médiathèque intercommunale

Et toujours....

Le rendez-vous mensuel des lecteurs et des lectrices de la médiathèque continue à prendre grand plaisir à partager ses lectures, coups de cœur et discussions généreuses "Autour des livres". Le groupe s'ouvre à de nouvelles rencontres avec bienveillance et curiosité, n'hésitez pas à nous rejoindre le temps d'une après-midi ! Prochaines dates disponibles à la mairie et à la médiathèque.

Les accueils de classe: De la petite section au CM2, les écoliers de Leyme connaissent bien le chemin de la médiathèque ! Chaque trimestre, les classes viennent consulter les documents avec gourmandise: récits, BD, documentaires ou histoires illustrées, il y en a pour tous les goûts ! Lectures individuelles, choix de livres pour la classe et grande lecture collective renforcent le lien entre les enfants et le plaisir de lire.

L'accueil de patients de l'Institut Camille Miret: Sur une base régulière, des patients et résidents de l'hôpital se rendent à la médiathèque. Un temps pour soi, dans le calme, pour découvrir de nouveaux univers et se documenter sur ses centres d'intérêt.

Et aussi...

En dehors de Leyme, la médiathèque remplit sa vocation intercommunale !

Aller à la rencontre des habitants du territoire qui n'ont que peu d'accès à la culture, c'est aussi la mission des médiathèques.



L'Astromobile, la bibliothèque sur roues du Grand-Figeac, est un outil précieux pour irriguer nos campagnes. Cette année, la bibliothécaire de Leyme est allée porter histoires et lectures à l'école de Labathude, proposer des lectures en plein air lors d'événements culturels à Anglars et Cardaillac, et, tous les deux mois, amener des livres au club des aînés de Rudelle.

À venir...

Grand évènement à la médiathèque le samedi 20 janvier 2024 :

La Nuit de la lecture, un des temps forts des médiathèques du Grand-Figeac, débarque à Leyme avec le soutien de la mairie !

Lors de cette grande soirée festive, petits et grands profiteront d'animations proposées par tous les bibliothécaires du réseau ainsi que par des intervenants de grande qualité: la thématique du corps représente le fil rouge de ce beau moment convivial, ouvert à tout le monde.

Habitué ou non de la médiathèque, venez découvrir les lieux sous un autre angle, vivant et vibrant ! Et pourquoi pas...partager un bol de soupe en notre compagnie ?

Au plaisir de fêter 2024 tous ensemble !



la Vie des Associations leymoises

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE LEYME

Nom du contact : GISCARD Jean-Claude
Tél. : 06 85 54 62 27

ASSOCIATION CYCLOTOURISTE LEYMOISE

Nom du contact : LARRAUFIE Gérard
Tél. : 06 77 88 09 83

CLUB DU 3ÈME AGE LES AÎNÉS DU SÉGALA

Nom du contact : BROUSSE Pierre
Tél. : 07 60 39 81 52

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LEYME

Nom du contact : ABRAHAM Clémence
Tél. : 06 75 42 90 78

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LEYME

Nom du contact : LAVERGNE Marie-Ange
Tél. : 06 75 45 09 42

ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Nom du contact : GOYARD Claudy
Tél. : 06 45 44 53 40 / 06 86 03 31 02

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LEYME

Nom du contact : Monsieur le Président
Caserne de Leyme - 365, rte de Lacapelle-Marival

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

*Rattachée à l'Amicale des Anciens Combattants de
Lacapelle-Marival*

ASSOCIATION DE CHASSE AGRÉÉE DE LEYME

Nom du contact : DUMAS René
Tél. : 06 45 69 74 79

COMITÉ DES FÊTES DE LEYME

Nom des contacts :
Etienne VAYSSOUZE : 06 95 22 45 90
Stéphane MAMOUL : 06 32 93 60 91

PÉTANQUE LEYMOISE

Nom du contact : Cyril GIMAZANE
Tél. : 06 80 50 26 88

LA CLIQUE

Stéphane LESTRADE, président
Jérôme VER, secrétaire
Tél. : 06 89 01 00 99

L'INSTANT POUR SOI

Nom du contact : DONZELOT Patricia
Tél. : 06 46 67 58 51

La municipalité rappelle que pour toute manifestation ouverte au public qui propose un débit temporaire de boissons alcoolisées, une demande d'autorisation doit être faite au minimum 15 jours avant à la Mairie. Idem si la manifestation a un impact sur le trafic routier.

L'APE - Association des Parents d'Élèves

Marché de Noël

Le marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Élèves s'est tenu le dimanche 10 décembre à la salle Sports et Loisirs. Tous les membres souhaitent remercier la mairie, les agents, les bénévoles ainsi que toutes les personnes venues ce jour. Une très belle journée s'est déroulée où nous pouvions trouver plusieurs stands de créateurs, lettre au père Noël, photos, balade à poney, conte de Noël... et surtout l'émerveillement des enfants.

L'APE vous souhaite une belle année 2024.



la Vie des Associations leymoises

Le Club des Aînés du Ségala

En octobre, 34 adhérents ont participé à un séjour à Peniscola (Espagne) ; le beau temps a favorisé les nombreuses visites programmées ; la qualité de l'hébergement, de la restauration et la convivialité du groupe ont fait de ce voyage un souvenir inoubliable et donné l'envie d'en programmer un autre pour 2024.



Sortie au Tolerme, dégustation du couscous, du goûter de Noël animé par le groupe théâtral de Sainte-Colombe, repas avec le Club Amitiés et Loisirs d'Aynac, sortie au Cabaret l'Ange Bleu ont également été très appréciés.

L'année 2024 sera aussi l'occasion de renouveler thés dansants (Mars et Octobre), repas, sorties, spectacles..

L'Assemblée Générale du Club est fixée au 19 janvier 2024 à 14h salle Sports et Loisirs.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vos idées seront les bienvenues.

L'Association Artistique et Culturelle



Depuis la rentrée de septembre, l'Association Artistique et Culturelle Leymoise a accueilli deux auteurs : Guilhem Candie et Diana Mary Abril dans le cadre de leur atelier bimensuel LEP (Lecture, Écriture, Poésie) qui a lieu un vendredi sur deux de 14h à 18h.

Il y a aussi un atelier Peinture tous les mercredis après-midi. Même si l'exposition a rencontré un beau succès, il n'en est pas prévu d'autre, pour l'instant.

Toutes ces activités ont lieu à la salle des Associations (à côté du terrain de foot)

Pour tout contact et information :

Claudy et Rolande Goyard au 06 45 44 53 40 / 06 86 03 31 02

Guilhem Candie lors de son passage à Leyme

Les Rendez-vous associatifs

Association Gym Volontaire

Cours à la salle Sports & Loisirs : Gym douce, les lundis de 18h à 19h / Gym tonique, les lundis de 19h à 20h / Gym pour tous : les jeudis de 18h à 19h

Cours de Pilates

Tous les mercredis de 16h45 à 17h45, salle Sports & Loisirs

Club des Aînés du Ségala

Tous les jeudis de 14h à 17h, jeux de cartes à la Maison des Associations

la Vie des Associations leymoises

La Société de Pêche



En 2023 de nombreux pêcheurs ont répondu présents aux animations (lâchers de truites, concours, ateliers pêches pour les enfants).

Pour la saison de pêche 2024, le calendrier des lâchers ci-dessous vous permettra de préparer l'ouverture prévue le Samedi 9 mars à 7 heures.

La soupe aux fromages et les grillades bien appréciées en 2023 les jours de lâchers seront de nouveau à votre disposition :

Jours de Lâchers : Samedi 9 Mars, 23 Mars, 27 Avril, 8 Juin, 22 Juin 2024

Le Comité des Fêtes

Un bilan à l'équilibre et des nouveaux !

Samedi 28 octobre, les jeunes membres du Comité des Fêtes de Leyme se sont réunis à l'espace Pierre Thamié pour préparer la soirée rugby mais aussi pour faire leur Assemblée Générale annuelle. Dès 13h30, Etienne Vaysouze ouvrait la réunion et dressait le bilan moral d'une année dont le point d'orgue était les 3 jours de la fête annuelle du village. Puis Fabien Descargues a présenté un bilan financier à l'équilibre, une belle prouesse au vu des sommes engagées pour l'organisation des festivités. Le Bureau tenait à remercier tout particulièrement les employés communaux pour leur aide précieuse ainsi que tout le conseil et le maire, sans oublier les habitants de la commune, les 52 sponsors et partenaires et toutes les personnes qui sont venues durant les 3 jours de fête et les soirées organisées. Et bien sûr tous les membres du Comité des Fêtes qui ont contribué activement à la réussite de tous ces événements.

Puis l'ancien Bureau a présenté sa démission pour laisser place à un nouveau dont voici la composition : Présidents : Etienne Vaysouze et Stéphane Mamoul ; Vice-Présidents : Maxime Sainte-Marie et Léo Couderc ; Secrétaires : Morgane Soleilhavoup et Laura Corbeaux ; Vice-Secrétaire : Clémence Abraham ; Trésoriers : Fabien Descargues et Aurélie Pradayrol ; Vice-Trésoriers : Mélanie Pradayrol et Aurélie Cadiergues.



Tous ont déjà en ligne de mire la 62^e fête de Leyme qui aura lieu les 24, 25 et 26 mai 2024 où ils vous attendent encore plus nombreux !

L'ÉLAN MARIVALOIS

Une nouvelle saison a débuté pour le club séniors et l'école de foot de l'ÉLAN MARIVALOIS. Les effectifs sont une nouvelle fois en hausse cette saison avec plus de 350 licenciés.

Une école de foot complète et compétitive avec l'accueil des enfants dès 5 ans jusqu'à 18 ans. Des U7 aux U18, ce sont 16 équipes gérées par une équipe dirigeante encadrée par le responsable technique Jean Jacques ROUJAS. Pour atteindre nos objectifs, notre association se structure articulée autour de Colin Austruy notre chargé de développement, de Jean Jacques Roujas notre coordinateurs sportif jeunes et de nos 2 alternants que sont Corentin Brunet et Tom Julien.

Côtés séniors, ce sont une nouvelle fois 4 équipes qui sont engagées et qui se suivent, la une au niveau Régional 3 et District 1-2-3 pour les autres.

Notre équipe féminine aussi avec un effectif plus étoffé cette année va essayer de continuer sa progression.

Enfin une équipe vétérans qui se retrouve le vendredi soir pour partager de bons moments sûrs et en dehors du terrain.

A noter la forte implication des jeunes joueurs seniors pour s'occuper des catégories de l'école de foot.

L'ÉLAN MARIVALOIS vous souhaite une très Bonne et Heureuse Année 2023 et surtout une Bonne Santé.

(extrait de l'article fourni par l'Élan Marivalois)



Vide-greniers

Organisé par l'Élan Marivalois, le vide-greniers du dimanche 3 septembre a encore une fois connu un franc succès grâce aux nombreux visiteurs qui sont venus parcourir les allées de l'esplanade Pierre Thamié à Leyme. Sur place, restauration, buvette et places ombragées étaient assurées et les chineurs s'en sont donnés à cœur joie.



« LA PASSERELLE »

« La Passerelle » est un Foyer de vie géré par l'Institut Camille Miret. Créé en septembre 1999, il accueille des personnes adultes en situation de handicap mental et/ou psychique qui ont besoin d'accompagnement et de guidance au niveau des actes de la vie quotidienne. Ce foyer de vie de 31 places (30 places accueil permanent et 1 place d'accueil temporaire) propose un accueil permanent, 24h sur 24h, 365 jours sur 365. Chaque résident à un projet personnalisé d'autonomie. L'encadrement et le suivi sont assurés par une équipe pluridisciplinaire de 30 personnes (26 ETP)



composée d'AMP (Aide Médico-Psychologique), AES (Accompagnant Éducatif et Social), AS (Aides-Soignants), Moniteurs Éducateurs, Éducateurs spécialisés, Moniteur d'Atelier, Animateur, AHQ (Agent Hôtelier Qualifié), Secrétaire, Cadre, Infirmier, Psychologue, Direction et un médecin psychiatre intervient 3 heures par semaine.

Les axes de travail sont le lien avec la réalité, l'épanouissement de chacun, la vie en société, le lien avec les familles.

Pour cela, de nombreuses activités sont mises en place. Des ateliers en extérieur leur sont proposés tels que le sport adapté, le judo, la pétanque, le ping-pong, l'équitation, la natation, le vélo, les randonnées, mais aussi du théâtre, des soins aux animaux, de la ferronnerie... En interne, il y a aussi des ateliers de créa déco, cuisine, bois, espaces verts, horticulture, danse... Régulièrement, ils vont à la bibliothèque, au bowling, visiter des expos, participer à des festivals... Selon le calendrier, des journées à thème peuvent être organisées autour de Carnaval, Halloween, Noël...

Pour travailler l'autonomie et le principe de réalité, certains vont seuls dans les commerces du village.

De plus, la municipalité a conclu un partenariat avec eux pour tout ce qui est fleurissement, espaces verts et décorations de Noël. Avec le SIHQ aussi pour les espaces verts et avec d'autres foyers du département ou limitrophes. Ils sont aussi très actifs avec EPICEA, une association d'enfants du Népal.

La communication est importante également puisque la structure organise chaque trimestre un Conseil de Vie Sociale réunissant des représentants du personnel, des résidents, des familles, de l'ICM et de la municipalité.

Les missions de cette structure médico-sociale sont financées par le Conseil Départemental sur les crédits affectés à l'Aide Sociale en faveur des adultes handicapés.



Droits, aides & conseils

Vous voulez : construire, rénover, aménager, échanger, négocier, décider...

Rencontrez gratuitement un architecte du C.A.U.E



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot
Pour prendre rendez-vous :
05 65 30 14 35

Le CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot

Le CAUE informe et conseille gratuitement les particuliers qui souhaitent :

- Aménager un terrain
- Réaliser une construction neuve
- Réhabiliter, agrandir ou transformer un bâtiment existant
- Réaliser des travaux sur un bâtiment à caractère patrimonial

Il peut apporter un conseil pour tout type de programme

- ◇ Maisons ou annexe
- ◇ Hébergement touristique
- ◇ Bâtiments agricoles, artisanaux, industriels ou commerciaux
- ◇ Terrains et abords de bâtiments

Le CAUE conseille à plusieurs niveaux :

- ⇒ Usage et fonctionnement des espaces intérieurs
- ⇒ Choix liés à l'aspect du bâtiment
- ⇒ Bonne insertion des constructions sur le plan environnemental
- ⇒ Prise en compte des exigences permettant l'économie d'énergie et des ressources naturelles, construction bioclimatique....
- ⇒ Information sur les démarches administratives

L'accès au droit dans le Lot : un lien direct entre l'usager et la justice

Le **point-justice** permet à toute personne, quel que soit son âge, domicile, sexe, niveau de revenu, nationalité, de connaître ses droits et obligations et de pouvoir les mettre en œuvre. C'est un service entièrement gratuit.

Le **point-justice** accueille des permanences de professionnels du droit, du secteur associatif, des délégués du Défenseur des Droits, des conciliateurs de justice.... y compris au sein des structures France Services.



Les différents points-justice

Point-justice Gramat : 05 82 12 00 23 / Franceservices-gramat@cauvaldor.fr

Point-justice Figeac : 05 65 38 95 19 / Pad.villedefigeac@orange.fr

Point-justice Cahors : 07 87 06 35 01 / Cdad-lot@justice.fr

Point-justice Gourdon : 05 65 41 95 50 / gourdon@france-services.gouv.fr



Programme d'animation forestière

Dans le cadre d'un programme d'animation forestière sur plusieurs communes du département dont Leyme, le Grand Figeac propose aux propriétaires forestiers l'assistance d'un technicien spécialisé du CNPF (*) en appui technique **gratuit** pour des travaux sylvicoles (plantations, élagage, création de dessertes etc ...). De même, il peut intervenir pour l'exploitation de bois ou l'adaptation d'essences au changement climatique.

Un soutien financier est apporté aux propriétaires forestiers pour valoriser leur forêt en complément des dispositifs européens, nationaux, régionaux ou locaux déjà existants.

Pour tout renseignement : **Olivier SANTINI** - technicien forestier Lot

Tel : 06 70 05 50 10 ou 05 65 11 63 23

(*) Centre National de la Propriété Forestière

les Informations pratiques

L'État civil

depuis juillet 2023

◇ Naissances : 2

Ange LARRAUFIE BIANCHI

née le 22 septembre 2023 à Aurillac (15)

◇ Mariage : 1

◇ Décès : 5

Dans le cadre de la protection des données personnelles et de la vie privée, la Commune ne peut publier les actes de l'état civil sans l'accord des personnes intéressées.

Si vous souhaitez faire part d'un évènement vous concernant, pour le prochain bulletin, merci de le demander au secrétariat de la Mairie.

Compteurs d'eau

Les propriétaires ou locataires sont responsables de leur compteur, par conséquent c'est à chacun de prendre les mesures adéquates pour l'isoler.

En cas d'absence prolongée, nous vous recommandons de fermer le robinet d'arrêt.

Concernant les abonnements au Service de l'eau de la commune, il est impératif de venir vous présenter en mairie pour tout changement suite à déménagement, à acquisition ou bien à mise en location.

Sans cette formalité, les factures seront envoyées aux anciens abonnés.

Merci de votre compréhension !



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur App Store, Play Store ou AppGallery.



2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur

app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Plus d'informations sur :

www.leyme.fr

Les travaux de jardinage/bricolage

Les travaux de jardinage ou bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse...) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h

et de 14h30 à 19h30

Les samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h



HEURES D'OUVERTURE de la DECHETTERIE de LACAPELLE-MARIVAL

Mardi et Samedi: 9h à 12h

Mercredi, jeudi et vendredi: 14h à 18h

Fermeture Lundi et Dimanche

Tél. 05 65 34 41 14

Numéros d'Urgence

- ◆ Maison médicale 05 65 50 22 77
- ◆ Infirmiers libéraux : Frédéric BOUTONNET, Charlotte GIBEL 06 66 92 62 98
- ◆ Police secours 17
- ◆ Gendarmerie Lacapelle-Marival 05 65 40 80 17
- ◆ Pompiers : Incendies, accidents et urgences médicales 18
- ◆ Urgences (Appel d'urgence européen) 112
- ◆ SAMU, Médecins de garde 15
- ◆ Samu social Accueil sans abri 115
- ◆ Centre antipoison de Toulouse 05 61 77 74 47
- ◆ Enfants disparus 116 000
- ◆ Enfance Maltraitée 119

l'AGENCE POSTALE COMMUNALE



Lundi : 14h30 - 18h30
Mardi : 9h - 13h
Mercredi : 9h - 13h et 14h - 17h
Jeudi : 13h - 17h
Vendredi : 9h - 13h
Téléphone : **05 65 14 08 76**

la MAISON FRANCE SERVICES



pour vos démarches
administratives
uniquement sur Rendez-Vous
Téléphone : **05 65 38 98 17**
pour Leyme et les communes
environnantes

la MEDIATHÈQUE



Mercredi : 9h - 12h30 et 14h -
18h30
Vendredi : 14h - 18h30
Samedi : 9h - 12h30
Téléphone : **05 65 10 07 81**

Nouveaux habitants de la Commune

Vous avez choisi de venir habiter dans notre commune, nous sommes heureux de vous accueillir ! Pour faciliter votre déménagement et votre installation, pensez à effectuer votre changement d'adresse auprès des différents services publics en suivant le lien suivant: www.service-public.fr

Les personnes nouvellement installées sont invitées à se présenter à la Mairie pour s'abonner aux réseaux d'eau et d'assainissement qui sont gérés en régie municipale, s'inscrire sur les listes électorales, connaître toutes les démarches administratives liées à leur déménagement, les consignes relatives aux ordures ménagères, déchets, encombrants, les informations concernant l'école et la cantine...

Il est nécessaire que vos noms et prénoms figurent sur votre boîte aux lettres qui doit être visible et accessible par les services de la Poste pour recevoir votre courrier et vos colis correctement.

Nouveaux retraités

Les habitants de la commune nouvellement retraités et les nouveaux habitants retraités sont invités à se faire connaître au secrétariat de la mairie afin de recevoir l'invitation pour le repas de Noël ou le colis, ainsi que les couples ayant 50 ou 60 ans de mariage (Célébration des Noces d'Or et de Diamant).

RETRAITE



les Informations pratiques

URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer **une demande d'autorisation**.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.



LE CERTIFICAT D'URBANISME :

- **Le CUa** : indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicable au terrain.
- **Le CUb** : indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

Dépôt du dossier par lettre recommandée ou déposé en mairie en 2 exemplaires pour le CUa et 4 exemplaires pour le CUb. **Le délai d'instruction** est généralement de 1 mois pour le CUa et de 2 mois pour le CUb

LA DÉCLARATION PRÉALABLE : Une **déclaration préalable** est nécessaire pour :

- Toute construction ou agrandissement d'une petite surface (entre 5 et 20 m²) (ex : garage, abri de jardin...)
- Les changements de destinations (Ex : transformation d'un local commercial en local d'habitation...)
- Des travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment (ex : percement d'une fenêtre...)

Dépôt du dossier en 2 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou le déposer à la mairie de la commune où se situe le terrain. **Le délai d'instruction** est généralement de 1 mois à compter de la date du dépôt de votre demande, 2 mois si les travaux ou aménagements sont situés dans un secteur protégé (monument historique, site, réserve naturelle, parc national...).

LE PERMIS DE CONSTRUIRE : Un **permis** est nécessaire si vos travaux ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m², dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :

- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé. En outre, le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

Dépôt du dossier en 4 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou le déposer à la mairie de la commune où se situe le terrain. **Le délai d'instruction** est généralement de 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes, ou 3 mois dans les autres cas.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME



La plateforme pour les autorisations d'urbanisme.

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme... Renseignements sur le site du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : <https://www.ecologie.gouv.fr/>

Depuis le 1er janvier 2022, la mairie de Leyme est en mesure de recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable de travaux... de manière dématérialisée via la plate-forme E-PERMISS.

Une économie de papier, de frais d'envoi et de temps ! N'hésitez plus !

les Informations pratiques

Les élections européennes de 2024 : quelques informations !

Les prochaines élections européennes sont prévues pour 2024.

Elles ont lieu tous les cinq ans, entre le jeudi et le dimanche d'une période de référence déterminée par les États membres. Elles sont régies par [la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977](#) relative à l'élection des représentants au Parlement européen.

Pour toute l'Union européenne, les prochaines élections se tiendront entre le 6 et le 9 juin 2024. Pour la France, ce sera le **dimanche 9 juin 2024**.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou "eurodéputés" - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.

Où faut-il s'inscrire pour pouvoir voter, après avoir déménagé ?

Si vous restez vivre en France, vous devez vous inscrire à la mairie de votre nouvelle commune ou déclarer votre nouvelle adresse dans la même commune à votre mairie.

Si vous revenez vivre en France, vous devez vous inscrire à la mairie de votre nouveau domicile.

Si vous partez vivre à l'étranger, vous devez choisir entre rester inscrit sur la liste de votre mairie ou vous inscrire sur la liste consulaire de votre pays d'accueil.

Ainsi, si vous avez déménagé au sein même de la commune de Leyme depuis les dernières élections de 2022, vous êtes invités à vous présenter en mairie pour faire enregistrer cette nouvelle adresse.

Je déménage,
je me réinscris
pour voter !



« Présence verte », une téléassistance facile et sécurisante

« Présence verte » est un système qui permet d'envoyer une alarme 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à des **opérateurs qualifiés**. Cette alarme peut être déclenchée volontairement par une personne en difficulté ou par détection automatique.

L'installation est simple et se fait par un technicien sur le lieu d'habitation.

L'offre domiciliaire est composée d'un côté d'un déclencheur, porté par la personne au poignet ou en collier, le fameux « bip » comme il est souvent appelé. De l'autre, un transmetteur posé au domicile de l'abonné au travers duquel l'opérateur de la centrale d'écoute entre en conversation avec ce dernier.

L'offre mobile est composée d'un déclencheur mobile de petite forme, intégrant un haut-parleur et un bouton d'alerte.

Plus d'infos sur <https://www.presenceverte.fr/>

Tél.: 05 65 35 85 85

Une offre adaptée à vos besoins

OFFRE DE BASE
Déclencheur et transmetteur
17,50€ TTC/mois

FORFAIT N°1
Déclencheur et transmetteur
+ 1 option* forfaitaire au choix
22,50€ TTC/mois

FORFAIT N°2
Déclencheur et transmetteur
+ 2 options* forfaitaires au choix
27,50€ TTC/mois

Liste des options supplémentaires : détecteur de fuite, détecteur de fumée, détecteur de CO, détecteur d'âge.

Des engagements et des valeurs partagés :
Adhérent totalement à la Charte des Droits et libertés de la Personne Accueillie, nos valeurs sont le respect de la personne et de sa dignité, la sécurité, la prévention et la protection de nos abonnés. A ce titre, nous nous engageons à étudier ensemble vos besoins et à vous proposer des propositions dont vous avez besoin, et ce, en toute transparence.

Pour en profiter ou conseiller un proche contactez votre association

Présence verte
159, rue Pape Jean XXIII
46014 Cahors Cedex
Tél : 05 65 35 85 85

LOT
LE DÉPARTEMENT & présenceverte

Contact : teleassistance46@presenceverte.fr
05 65 35 85 85

www.presenceverte.fr

Téléassistance

Libre de vivre chez soi en toute sécurité.

LOT
LE DÉPARTEMENT & présenceverte

Attention aux arnaques au dépannage à domicile !

Face à la recrudescence de ce genre de pratique, Eugénie Laurent, du service Communication de la Direction Générale de la concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, nous a transmis ce message :

« Compte tenu du nombre toujours important de plaintes reçues et du nombre d'infractions constatées lors de notre dernière enquête réalisée dans le secteur du dépannage à domicile (64% des établissements contrôlés présentaient au moins une anomalie), la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a décidé de mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information des consommateurs sur les arnaques particulièrement variées, relevées dans ce domaine.

Porte claquée, fuite d'eau, panne d'électricité, les situations sont nombreuses où des consommateurs font appel dans l'urgence à des professionnels, parfois peu scrupuleux. La campagne a pour objet d'informer les consommateurs de manière très pédagogique, afin qu'ils soient moins démunis et adoptent les bons réflexes dans une telle situation.

Pour que vous puissiez relayer cette campagne auprès de nos concitoyens, nous mettons à votre disposition un kit de communication que vous pourrez utiliser dans vos communications locales.

Le kit comprend un dépliant, une affiche, des vignettes pour les réseaux sociaux et des animations vidéos.

Téléchargez le kit de communication sur notre site internet en fin de page dans la rubrique liens utiles : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Depannage-a-domicile>

Le bureau de la communication de la DGCCRF, est à votre disposition pour toute information complémentaire. Merci d'avance pour votre collaboration. »



Transports à la demande

Avec le Transport à la Demande du Grand-Figeac, voyagez depuis votre domicile vers les Communes du Grand-Figeac pour seulement 2 € l'aller et 4 € l'aller-retour.

POUR QUOI ?

Le Transport à la Demande (TAD) est un service de transport qui fonctionne uniquement sur réservation pour vous acheminer de votre lieu de résidence vers Figeac ou les polarités du territoire du Grand-Figeac.

POUR QUI ?

Le TAD s'adresse à tous les habitants du territoire du Grand-Figeac de plus de 16 ans. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte. La prise en charge est assurée par un véhicule accessible aux personnes à mobilité réduite mais autonomes dans leurs déplacements qui vient vous chercher chez vous toute l'année, du lundi au samedi, hors jours fériés.

COMMENT ?

Sur réservation au 05 65 10 02 21 au plus tard la veille avant 17h. Si vous réservez l'aller-retour, le conducteur vous ramène du point de dépose à votre domicile.

Contact et infos :

05 65 11 47 61 / amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

Le TAD, mode d'emploi

-
- Vérifiez les jours où ce service est actif dans votre secteur.
 - Appelez le **05 65 10 02 21** la veille avant 17h pour réserver votre trajet sur l'un des horaires proposés.
 - Présentez-vous 5 minutes à l'avance devant votre domicile et faites signe au conducteur.
 - Vous réglez votre trajet directement au conducteur.
 - Le conducteur vous ramène du point de dépose à votre domicile dans la même demi-journée si vous le souhaitez.
 - Annulation possible avant 15h00 la veille pour les courses réservées le lendemain.

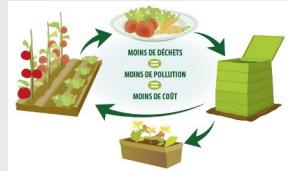
Le compostage : meilleur moyen pour réduire nos déchets

Chaque habitant pourrait composter ses déchets organiques 30 % du contenu de la poubelle marron/grise !

Le compostage est une pratique facile à mettre en œuvre : elle permet de transformer les déchets d'origine végétale en engrais naturel, comparable à l'humus.

Des avantages indéniables

Le compost est une alternative naturelle et saine aux engrais chimiques qui polluent l'eau et le sol. En paillage autour des plants, ou pour fertiliser la terre, le compost est l'allié du jardinier. Les personnes qui se mettent au compostage font souvent cette remarque : « Ma poubelle ne sent plus mauvais, elle est moins lourde et je la vide moins souvent. »



D'autre part, le traitement des ordures ménagères du bac marron/gris revient plus cher à la collectivité que celui des recyclables. Ainsi, moins de déchets organiques à traiter, c'est aussi réduire les dépenses publiques.

Ce que vous pouvez mettre dans votre composteur :

Le mélange idéal se compose de 50 % de déchets de jardin ("matières brunes") et de 50 % de déchets de cuisine ("matières vertes")

Une solution pour chaque situation

Vous êtes un particulier et vous avez un jardin...

Vous pouvez faire votre compost en déposant vos déchets de cuisine en tas, à même le sol, ou en utilisant un composteur. Vous pouvez en fabriquer un vous-même avec des palettes, par exemple. Si vous n'êtes pas bricoleur, le SYDED vous propose un kit de compostage individuel pour 20 €.

Pas de jardin, mais votre quartier ou votre établissement dispose d'un espace vert...

Le SYDED propose d'accompagner les projets de compostage collectif (communes, associations de quartier, restauration collective ou commerciale...) adaptés aux grandes quantités. Cette action ne se limite pas à la vente de matériels. Elle inclut également la formation de "référents composteur" dans chacune des structures, ainsi qu'un suivi personnalisé.

Appartement sans jardin...

Si le compostage n'est pas envisageable pour vous, sachez qu'il existe une alternative qui fonctionne sans terrain : le lombricompostage. Les lombricomposteurs vendus dans le commerce sont assez onéreux (environ 80 €). Vous pouvez aussi en réaliser un vous-même, à partir de caissons en polystyrène (chez le poissonnier) ou en plastique.

Liens utiles :

Le formulaire de demande en ligne "soutien au compostage collectif" :

http://www.syded-lot.org/index2.php?option=com_artforms&formid=5&af_mod=1&Itemid=384&bw=550&bh=700

Accéder directement à la rubrique « Jeter moins » sur le site du SYDED : <http://www.jetermoins.syded-lot.fr>

Brochure sur le lombricompostage :

http://www.letri.com/wp-content/uploads/2013/08/guide_lombricompostage_sydom2.pdf



Les numéros utiles

Santé

Pharmacie - Nathalie LOUARGANT	05 65 38 90 51
Cabinet d'infirmiers - Frédéric BOUTONNET, Charlotte GIBEL	06 66 92 62 98
Cabinet d'ostéopathie - Gaétan BENNET	07 62 03 96 17
MAISON MÉDICALE	05 65 50 22 77
INSTITUT CAMILLE MIRET	05 65 10 20 30

Commerces

Alimentation générale SPAR - Aline DUGOT	05 65 38 94 39
Bar, restauration sur commande « Le Petit Bois », Lionel et Delphine GONZALEZ	06 03 23 02 22
Épicerie et restaurant éthiques « L'îlot des Saveurs » - Céline GARDIN et Nicolas THOMAS	06 10 40 15 72
Boucherie-Traiteur - Patrick CROUZAT	05 65 38 90 10
Atelier coiffure - Lucie NAVAUX	05 65 38 98 48
Coiffure à domicile - Fabienne MOUNIE	05 65 38 98 16
PIZZ'ARTISTIK : Camion à pizza tous les mardis soirs - Yohan MOURNETAS	06 15 31 22 56
<i>Marché des producteurs locaux tous les mardis matin</i>	

Artisans et producteurs

Carreleur - Philippe CLARA	06 70 21 28 22
Carrosserie - Station de lavage - Grégory VER	05 65 38 90 03
Couvreur - David BOUSQUET	06 81 01 51 16
Électricité générale - David DUGOT	06 80 74 87 89
Électricité générale - Patrick ROQUES	05 65 33 80 39
Garage - Serge VERMANDE	05 65 38 95 91
Entretien espaces verts (CESU) - Kévin SCHIMMEL	06 63 38 65 68
Entretien petits espaces verts - Louis DUMAS	06 41 90 85 08
Entretien jardins, montage et réparation de pneus - Christophe PONCIN	06 73 68 12 41
La Ferme de Ventoulou - Nicolas THOMAS	06 10 40 15 72
Production Fruits et légumes - Maria CLAUDIO	07 80 50 24 21
Plomberie Chauffage - Frantz DUPERVIL	06 84 66 39 95
Serrurerie - menuiserie PVC/ Alu - Frédéric LESTRADE	06 89 29 69 76
Taxis Marivalois	05 65 40 95 40

Autres

LACAZE ENERGIES	05 65 40 39 39
Station-service municipale	05 65 40 36 60
Blanchisserie Inter Hospitalière BI2HQ	05 65 11 07 04
Village-Vacances « Le Petit Bois », Lionel et Delphine GONZALEZ	06 03 23 02 22
Village-Vacances « Le Francès »	05 65 38 91 38

Pôle multiculturel : Programmation Ciné-Lot

Jeudi 11 janvier 2024 à 20h30

BERNADETTE, un film de Léa Domenach

avec Catherine Deneuve, Denis Podalydès, Michel Vuillermoz...

« Quand elle arrive à l'Élysée, Bernadette Chirac s'attend à obtenir enfin la place qu'elle mérite, elle qui a toujours œuvré dans l'ombre de son mari pour qu'il devienne président. Mise de côté car jugée trop ringarde, Bernadette décide alors de prendre sa revanche en devenant une figure médiatique incontournable ». (Allo Ciné)



Dimanche 14 janvier 2024 à 15h

LE DERNIER METRO, un film de François Truffaut

avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Jean Poiret...

« Paris, septembre 1942. Lucas Steiner, le directeur du théâtre Montmartre a dû fuir parce qu'il est juif. Sa femme Marion Steiner dirige le théâtre et engage Bernard Granger, transfuge du Grand Guignol, pour jouer à ses côtés dans « la Disparue », que met en scène Jean-Louis Cottins. »(Allo Ciné)

Jeudi 25 janvier 2024 à 20h30

LE PROCES GOLDMAN, un film de Cédric Kahn

avec Arieh Worthalter, Arthur Harari, Stephan Guérin-Tillié...

« En avril 1976, débute le deuxième procès de Pierre Goldman, militant d'extrême gauche, condamné en première instance à la réclusion criminelle à perpétuité pour quatre braquages à main armée, dont un ayant entraîné la mort de deux pharmaciennes. Il clame son innocence dans cette dernière affaire et devient en quelques semaines l'icône de la gauche intellectuelle. Georges Kiejman, jeune avocat, assure sa défense. Mais très vite, leurs rapports se tendent. Goldman, insaisissable et provocateur,



TARIFS

Entrée : 6 €

Avec carte de soutien annuelle de 20 € : 4 €

Abonné : 5€



« LEYME, Aux portes du Ségala quercynois »

Grâce au talent d'Adrien Lourd de l'Atelier Affiches & Lumières, la municipalité dispose maintenant d'un visuel agréable, attractif qui met en valeur notre beau village. Proposé sous forme de cartes postales, il est disponible à la vente chez nos commerçants leymoïses.

